

Procès-verbal du conseil exécutif du 7 mai 2015

Présentes et présents : Esther, Marie-Pier, Alexandre, Louis, Etienne, Jasmine, Virginie, Renaud, Ariane, Luc (observateur).

Proposition d'ouverture.

Dûment proposée

Dûment appuyée

AU

Que Louis soit à l'animation et que Etienne soit au secrétariat.

Dûment proposée

Dûment appuyée

AU

Que l'ordre du jour soit le suivant :

0. Ouverture
1. Présentations
2. Comment ça va?
3. ABC de l'exécutif
4. Injonction
5. AG de grève
6. Interfac (vendredi, 12h30)
7. Signataires
8. Rencontre avec la doyenne (vendredi, 15h30)
9. Dons
10. Party chez Virginie et Ariane
11. Grève (+ comité ad hoc)
12. ASSÉ
13. Varia
14. Fermeture

Dûment proposée

Dûment appuyée

AU

1. Présentations

Présentations des nouvelles et ancienne membres et anciens membres de l'exécutif.

2. Comment ça va?

Tour de table pour connaître le moral des troupes.

3. ABC de l'exécutif

Les clés du local commun et du local de l'AFESH ont été commandées. Nous reviendrons au local de l'AFESH pour faire une présentation du local et de comment ça marche.

4. Injonction

Informations et questions pertinentes sur les procédures juridiques par rapport à l'injonction :

1) Contre-interrogatoire de Diane Demers et Alain Gingras le mercredi 13 mai à 9h30 dans les bureaux de Langlois Kronstrom Desjardins (1200 Sherbrooke O., 28^e étage).

2) Normalement, ça coûte 100\$ par client-e. Ce qui fait en sorte qu'avec les assos poursuivies + les individus, le simple fait de comparaître coûterait 2600\$. Me St-Amant (notre avocate) nous suggère alors de comparaître seulement pour les assos étudiantes (ça coûterait seulement 500\$).

3) Me St-Amant m'a confirmé que l'UQAM ne veut pas seulement une injonction interlocutoire (celle qui s'applique jusqu'à la décision finale du juge), mais également une injonction permanente (qui s'appliquerait ad vitam aeternam). Il y aura une audience à ce sujet le 14 mai prochain.

4) Comme vous le savez probablement, l'ordonnance de sauvegarde qui a été émise par le juge Castonguay est effective jusqu'au 21 juillet prochain. À ce moment, il y aura une audience "pro forma" (pour la forme) afin de déterminer la date de la prochaine audience où sera entendu la cause pour ce qui a trait à l'injonction interlocutoire. Me St-Amant prévoit que cette dernière audience aura lieu à la fin du mois d'août. Par conséquent, l'UQAM demandera le prolongement de l'ordonnance de sauvegarde jusqu'à cette date. Notre chère université nous demande de

consentir à leur demande, afin d'éviter un vide juridique. Notre avocate suggère à l'inverse que nous reprenions la même stratégie que lors de l'ordonnance de sauvegarde, c'est-à-dire d'affirmer au juge que nous ne consentons pas à cette demande mais que nous n'avons pas de représentation à faire. De toute façon, cette étape est perdue d'avance alors ça ne vaut pas la peine de perdre de l'argent en demandant à nos avocats-es de plaider à cette étape.

Que les réponses en gras soient transmises à notre avocate :

- a) Qui veut être présent et présente aux contre-interrogatoires? **Renaud Simard**
- b) Est-ce que c'est OK si notre avocate comparaît uniquement pour les 5 associations étudiantes?

Oui

- c) Est-ce que c'est OK si notre avocate déclare ne pas consentir au prolongement de l'ordonnance de sauvegarde, mais qu'elle n'a pas de représentations à faire sur le sujet? **Oui**

Dûment proposée

Dûment appuyée

AU

5. AG de grève

Praesidium : Maude à l'animation, Samuel au secrétariat, Ange au senti.

Préparation du cahier de proposition : Etienne

Présence à 10h lundi matin : Marie-Pier, Louis, Esther, Virginie.

Réservation à l'audiovisuel (toile de projection de 12' et projecteur) : Marie-Pier

Envoyer un courriel de rappel : Louis

Si demandes pour le service de garde : Renaud

Ordre du jour proposé pour l'AG de lundi :

0.0 Ouverture

0.1 Procédures

1.0 Avis de motion

2.0 Grève

3.0 Féminisme

4.0 Positionnement politique

5.0 Élections

6.0 Varia

7.0 Levée

6. Interfac (vendredi, 12h30)

Personnes présentes : Marie-Pier.

7. Signataires

Que Esther, Louis et Alexandre soient signataires en remplacement de Virginie, Etienne et Claudel.

Dûment proposée

Dûment appuyée

AU

8. Rencontre avec la doyenne (vendredi, 15h00)

Petite présentation de Luc (commissaire à la Commission des études) par rapport à la réforme du rectorat :

- Coupe du Vice-rectorat à la vie étudiante (Diane Demers la retraitée).
- Coupe du Vice-rectorat à la vie universitaire (Marc Turgeon le tyran).
- Rattachement des doyens et doyennes (avant sous Diane Demers la retraitée) directement sous le Recteur : création d'une ligne directe de communication avec le rectorat.
- Création d'un Vice-rectorat au développement : possiblement que Marc Turgeon le tyran serait nommé, mais nous verrons. Ce nouveau poste de Vice-rectorat serait le numéro 2 de la direction.
- Ligne de la direction pour faire passer la réforme : avantageux pour les Conseils académiques facultaires parce qu'ils seraient connectés directement avec la direction de l'UQAM, avantageux parce que doyens et doyennes sont élu-es en partie par les étudiantes et étudiants donc redevabilité envers la communauté étudiante, rapprochement avantageux entre les Comités de programme et la direction de l'UQAM. Négatif : les doyens et doyennes, c'est relativement nouveau et illes pourraient avoir plus de pouvoir (devraient devenir des cadres, ne plus être syndiqué-es), le SPUQ est inquiet.
- Bureau du harcèlement serait rattaché au Secrétariat générale (Normand Petitclerc le caca)
- Service de prévention et de la sécurité rattaché au Vice-rectorat aux ressources humaines.

- Position comme commissaire : pas l'intention de bloquer cette résolution (donc abstention) parce qu'on risque de perdre des points à la Commission des études parce que le Conseil d'administration va probablement l'entériner.
- La Commission des études, par un avis juridique, s'est fait taper sur les doigts parce qu'elle a adopté des résolutions qui seraient hors de sa juridiction. Le doyen de la Faculté des sciences a écrit une lettre au Recteur pour dénoncer le dysfonctionnement de la Commission des études causé, selon lui, par les caucus enseignant-es/étudiant-es.
- Il y a de l'argent qui est mis ailleurs que dans la recherche et les charges de cours, le SPUQ travaille à faire sortir l'information, mais la direction de l'UQAM refuse systématiquement toutes les demandes. Il pourrait y avoir une perte de pouvoir réelle des associations syndicales si les instances où les syndicats étudiants, enseignants et des travailleurs et travailleuses et individualisation des informations.

Que Marie-Pier, Louis et Etienne soient présente et présents à la rencontre avec la doyenne Josée S. Lafond vendredi 8 mai à 15h.

Dûment proposée

Dûment appuyée

AU

9. Dons

Que l'on offre 200 \$ à l'équipe organisatrice de la « Conférence sur les stéréotypes véhiculés dans les médias » si jamais les besoins financiers se font ressortir.

Dûment proposée

Dûment appuyée

Proposition de mise en dépôt de la proposition.

Dûment proposée

Dûment appuyée

AU

Que l'on offre 300 \$ aux étudiants suspendus du Collège FX-Garneau afin de les soutenir financières dans leurs démarches juridiques.

Dûment proposée

Dûment appuyée

AU

10. Party chez Virginie et Ariane

11. Grève (+ comité ad hoc)

Possiblement qu'une première rencontre du comité ad hoc de retour en grève sera appelé vers la fin du mois de mai.

Un comité information devrait être mis sur pied pendant la saison estivale.

Certaines personnes sont ciblées par l'UQAM en prévision d'une poursuite pour outrage au tribunal (par rapport à l'injonction).

12. ASSÉ

Une mise à jour du Cahier de revendications a été faite récemment. Une mise à jour du Code de procédures et de la Charte de l'AFESH sera faite bientôt.

13. Varia

14. Fermeture

Proposition de fermeture à 18h58.

Dûment proposée

Dûment appuyée

AU